

Commission de Suivi de Site

Ugitech – Ugine (73)

Réunion du 4 décembre 2017

à 17h00 à la mairie d'Ugine (73)

Liste des participants

Collège "administrations"

Préfecture du département de la Savoie	Excusé
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes	Mme Isabelle CARBONNIER – Unité Interdépartementale Savoie – Haute Savoie
Direction de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile (DSIPC)	Mme Elise LABORET Chargée des Risques Technologiques
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	Cne Samuel MARCHAN Groupement Prévision des Risques
Direction Départementale des Territoires (DDT)	M. Philippe QUEMART Chef du service Sécurité Risques
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)	Excusé
Agence Régionale de Santé (ARS)	Excusé

Collège "collectivités territoriales"

Commune d'Ugine	M. Gérard RUFFIER-MONET Conseiller Municipal délégué à la sécurité
Arlysère	M. Raphaël THEVENON Elu référent CSS et sécurité
Conseil Départemental de la Savoie	Excusé
Direction des Routes	Excusé

Collège "exploitants"

Société Ugitech	M. Bruno HENRIET Directeur technique et Chef d'Etablissement Mme Pascale HAUDRECHY Responsable HSE
-----------------	---

Collège "riverains"

Ugine	M. Mustapha HADDOU M. Christian MANDERFELD M. Martial PERRIN
-------	--

Collège "salariés"

Ugitech	M. Francis MAUVAIS Délégué du Personnel
---------	--

Assistaient également à la réunion :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes M. Jean-Philippe BOUTON
Unité Interdépartementale Savoie – Haute Savoie

Société AMaRisk, chargée d'assister le secrétariat de la CSS M. Michel PERRIER

Compte rendu de la réunion

Ouverture par Mme CARBONNIER, représentant le Sous-Préfet d'Albertville

Mme CARBONNIER ouvre la séance et propose l'ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Présentation de la DREAL :
 - Données générales sur la CSS
- Présentation de Ugitech :
 - Bilan annuel
 - Modifications du site
 - Incidents et enseignements
- Présentation de la DREAL :
 - Actualité réglementaire
 - Révision du PPRT
 - Autorisation environnementale
- Discussion

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu est adopté.

Données générales sur la CSS par Mme CARBONNIER

Mme CARBONNIER rappelle les principales données relatives à la CSS :

- Création par arrêté préfectoral du 10 février 2014 en remplacement du CLIC
- Approbation du règlement intérieur lors de la réunion du 26 janvier 2015
- Modification de la composition par arrêtés préfectoraux des 27 avril 2015 et 7 septembre 2015 et 19 octobre 2017
Cette dernière modification entérine le changement de nom de la communauté de communes de la région d'Albertville en ARLYSERE, le remplacement des références nominatives par l'intitulé de la fonction et l'arrivée d'un nouveau riverain

Bilan annuel de la société Ugitech par Mme HAUDRECHY

Mme HAUDRECHY présente :

- les décisions individuelles touchant l'établissement : prescriptions techniques complémentaires,
- les dossiers et études en cours :
 - Mise à jour de l'étude des risques sanitaires
 - Mise à jour de l'étude déchets
 - Mise à jour du projet de passe à poissons
 - Etude aérologique détaillée à l'aciérie pour identifier des pistes de progrès dans la captation des poussières
 - Participation à la révision des BREF Ferrous Metal Processing au niveau européen
 - Etude de faisabilité sur la récupération de chaleurs pour le chauffage urbain. L'étude de faisabilité étant a priori favorable, les études détaillées seront lancées en 2018
- les mesures d'air ambiant réalisés par **ATMO AURA**. Les paramètres mesurés à Ugine ont des valeurs inférieures aux seuils définis par l'Union Européenne. **ATMO AURA** ne fait plus les mesures de NOx à Ugine, car les valeurs mesurées les années antérieures ne montraient pas d'écart avec celles obtenues à Albertville.
- Captation des poussières d'aciérie : les émissions (canalisées + diffus) sont passées de 800 g/tonne en 2001 à 200 g/tonne en 2017.

M. HADDOU demande la fréquence de remplacement des manches de filtres. **Mme HAUDRECHY** indique que, compte tenu du nombre de filtres sur le site, l'usine procède au remplacement de toutes les manches d'un filtre chaque année.

- Installation de régénération d'acides usés : l'unité vise à diminuer les rejets azotés dans les effluents aqueux. Bien que construite en 2011, elle est encore en cours de fiabilisation. Le principe de régénération comporte des étapes de mélange, séparation par évaporation sous vide, centrifugation. Les reliquats sont neutralisés. D'importants travaux ont été réalisés en 2017. L'évolution de la concentration en azote global montre l'efficacité des actions entreprises.

M. HADDOU demande ce qu'il en est quand la régénération ne fonctionne pas.

Mme HAUDRECHY répond que la teneur en azote du rejet aqueux a déjà été diminuée de moitié par les autres actions mises en place. L'étude de l'impact des rejets aqueux a montré leur acceptabilité par le milieu récepteur.

- Risques technologiques :
 - Exercice d'alerte POI (interne)
 - Exercice d'alerte PPI : test de la sirène et de la téléalerte sur téléphones fixes et portables,

M. HADDOU demande des précisions sur la mise à jour du dispositif d'alerte.

Mme HAUDRECHY répond que cette mission est confiée à une société mandatée pour une mise à jour annuelle. Une lettre d'information a été distribuée aux riverains, avec un formulaire d'inscription.

M. MANDERFELD indique que le message est trop long avant le moment de l'acquittement ; le message a été modifié et raccourci.

- Projet de transstockeur pour barres
- Remplacement d'une chaudière de production d'eau chaude
- Autres projets :
 - Déplacement du poste de pesage
 - Seconde meuleuse à l'aciérie
 - Refusion de laitier pour la production d'alliage de haute qualité en vue d'applications médicales et nucléaires

M. BOUTON précise que l'exploitant doit informer l'Inspection des Installations Classées de tout projet de modification notable afin qu'elle statue sur son caractère substantiel ou non.

- Retour d'expérience, incidents et accidents
Les principaux accidents survenus en 2017 sont présentés.

M. QUEMART revient sur la crue de l'Arly en mai 2015, qui avait mis en évidence la vulnérabilité des points de rejet par lesquels se sont produites des remontées d'eau et demande quelles mesures ont été prises pour traiter ce problème.

Mme HAUDRECHY souligne qu'il n'y a pas eu de problème d'évacuation des effluents pendant la crue, et fait état des études qui ont été menées et des pistes qui en découlent : protection de certains points de rejet, diminution du nombre de points de rejet.

M. BOUTON informe l'exploitant que l'inondation est un thème national de l'inspection en 2018, et qu'il y aura donc une inspection sur ce sujet.

M. HENRIET indique que les principaux problèmes sont créés par l'apport de matériaux qui obstruent les points de rejet.

Composition de la CSS

M. BOUTON propose d'intégrer Areva et Timet Savoie à la CSS, en tant que riverains.

Mme. LABORET leur fera la proposition, sachant qu'il n'y a aucune obligation.

Action de l'Inspection des Installations Classées

M. BOUTON présente les inspections programmées et les contrôles inopinés effectués en 2017.

Un arrêté intégré est en projet ; il intégrera :

- la fusion des 27 arrêtés qui régissent actuellement l'exploitation du site ;
- la modification de la nomenclature des ICPE survenue en 2015 ;
- les prescriptions RSDE ;
- les dérogations sur les tours aéroréfrigérantes ;
- la surveillance de la qualité de l'air ;
- le projet de passe à poissons sur l'Arly ;
- les prescriptions résultant de la révision quinquennale de l'étude des dangers ;
- les prescriptions résultant de l'interprétation de l'état des milieux et de l'étude du risque sanitaire ;
- la valorisation des laitiers ;
- la modification de la chaudière PFM ;
- les dossiers en cours d'instruction.

PPRT

M. BOUTON rappelle que le PPRT est dimensionné (en termes de distances d'effets) par les installations GPL. Les phénomènes dangereux liés à l'acide fluorhydrique ont quant à eux été retenus pour dimensionner le plan de secours (PPI).

Le déplacement du poste de dépotage de GPL a conduit à une nouvelle carte d'aléas, qui nécessite une révision du PPRT ; celle-ci sera réalisée en 2018.

Information sur l'autorisation environnementale, entrée en vigueur en septembre 2017

La brochure éditée par le Ministère de la transition écologique et solidaire est présentée par **M. BOUTON**. Par la mise en place de l'autorisation environnementale, chaque dossier sera traité par un interlocuteur unique et aboutira à une autorisation unique ; elle intègre toutes les législations applicables.

Questions diverses

M. HADDOU a l'impression qu'il y a plus de bruit, notamment des chocs de métaux.

M. HENRIET attribue cet accroissement à la bonne activité de l'entreprise, qui conduit à une augmentation des manutentions.

M. BOUTON demande qu'un point spécifique soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine CSS.

M. RUFFIER-MONET demande si le départ à la retraite de **M. MANDERFELD** va entraîner des changements pour les exercices.

M. HENRIET répond que **M. MANDERFELD** a été remplacé et que l'entreprise n'est actuellement pas dans une phase de baisse des effectifs.

M. RUFFIER-MONET demande des précisions sur les actions menées vis-à-vis de la sûreté du site.

M. HENRIET indique que le plan d'action est en cours de réalisation et que le planning est respecté.

M. HADDOU demande des précisions sur le trafic routier.

M. HENRIET donne le chiffre de 50 camions par jour, les expéditions se faisant en totalité par la route, les approvisionnements se faisant à 70 % par le rail.

Une étude est en cours sur l'augmentation de la part du transport multimodal pour les exportations vers l'Europe, des tests sont faits régulièrement. La fiabilité des délais de livraison reste le maître mot du transport, les clients ne stockent plus sur leurs sites.

M. PERRIN demande la proportion de revalorisation du laitier.

M. HENRIET annonce un taux supérieur à 100 %, qui s'explique par la revalorisation du stock des années précédentes. La valorisation se fait principalement dans les travaux routiers. La fabrication du béton se prête bien à l'utilisation de laitier ; cette nouvelle filière fera l'objet d'une campagne de commercialisation.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de nouvelle question, Mme CARBONNIER lève la séance.